

**Zone Pipy, route mitoyenne, mise en agglomération :**

La concertation avec les riverains, la ville de Figeac et le Grand Figeac au sujet de la route mitoyenne a abouti à la mise en agglomération de la zone urbanisée qui s'étend du Couquet à Pipy en passant par Bataillou afin de permettre l'implantation de dispositifs devant conduire à plus de sécurité pour les riverains comme pour les usagers.

**Servitude au lieu dit « les Jardins » :**

Suite à un projet de construction sur des parcelles classées en zone Ub dont l'accès se fait par un chemin rural public étroit, le conseil décide la création d'une servitude de passage sur une parcelle appartenant à la commune.

**Proposition d'achat à « Vic » :**

La demande concerne la partie centrale de Vic. Peu d'habitants mais peu d'espaces de stationnement. Une des parties concernées propose d'acheter une partie du domaine public et de se la réserver (environ 25m<sup>2</sup>). Il faut encore savoir qu'une maison actuellement inoccupée est desservie par l'espace convoité.

L'ensemble du conseil est contre cette proposition d'achat à Vic.

**Présentation du projet de numérotation à « Bataillou »**

Etant dans une zone urbanisée où il reste encore des possibilités de construction, il fallait trouver un système de numérotation dans lequel on pouvait ajouter des nouveaux numéros sans en perturber l'ordre.

Il a donc été décidé de définir un point zéro et de numéroter les constructions en leur donnant comme chiffre la distance entre le point zéro et la construction (exemple : si une construction se trouve à 172 m du point zéro, l'adresse sera 172 rue .....).

Afin de finaliser ce travail, il est décidé de réunir les propriétaires pour les informer et faire le choix des différents noms de rues possibles.

**Tarif location salle des jardins pour 4 jours**

La tarification en place prévoit les cas de location sur un ou deux jours. Nous avons été interrogés pour une location de 3 ou 4 jours.

Il est proposé de tenir compte que le nettoyage après location par les employés municipaux a lieu une seule fois par location.

Le conseil fixe les tarifs suivants pour les locations de la salle des fêtes pour plusieurs jours pour les habitants de la commune.

1 jour : 200€

2 jours : 350€ (tarif actuel)

3 jours : 500€

4 jours : 650€

Les tarifs journaliers pour le chauffage ou la cuisine ne sont pas dégressifs et s'appliquent entiers quel que soit le nombre de jours de location. Les mêmes principes s'appliquent aux autres catégories de locataires.

**Questions diverses*****Schéma d'assainissement :***

Le maire fait le point sur la révision du schéma d'assainissement, l'avis de la DDT a été sollicité, et le maire donne lecture de la réponse aux conseillers. En conclusion après plusieurs remarques, le conseil municipal décide donc de s'orienter vers un assainissement collectif sur ce secteur de la commune ( 12 voix pour - 1 voix contre).

***Avancement des projets :***

- Remparts : le dossier est à priori complet et en cours d'analyse
- Traverse du Port : la réunion publique est à programmer
- Allée Champollion : Attente des éléments actualisés
- Révision du schéma d'assainissement : avis DDT reçu
- PLU : La réunion publique de présentation du PADD a eu lieu le 10/12 à 18h00. Une trentaine de personnes a participé.
- Maison Baldran : Cuisine installée. Reste le chauffe-eau.
- Hangar de Vic : Travaux de maçonnerie commencés

Présence importante de lierre sur le mur au dessus du Barry de Vic. A voir pour un nettoyage de ce mur.

Le point sur la demande de reconnaissance de catastrophe naturelle « sécheresse » est ensuite fait.

Une demande de vérification du scellement du Christ à l'entrée du village a été faite.

Un cahier de doléance a été ouvert en mairie, les premières doléances ont été transmises à l'association des maires ruraux.